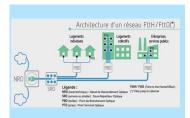
### DURÉE MOYENNE D'UN DÉPLOIEMENT DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ (FttH) - 18 mois





### CONCEPTION ÉTUDES

8 mois

## ÉTUDES SOMMAIRES (APS) (3 mois)

Détermination des emplacements des infrastructures Identification des dessertes aériennes et/ou souterraines Relevés de boites aux lettres

# ÉTUDES DÉTAILLÉES (APD) (5 mois)

Études plus approfondies et

démarches administratives (DP, PC, DICT,...)
Vérifications terrain des infrastructures disponibles



#### RÉALISATION TRAVAUX

7 mois

### INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

Nœud de raccordement optique (NRO) (shelter) Point de Mutualisation (PM) (armoire)

# INFRASTRUCTURE DE DESSERTE ou DISTRIBUTION

Point de Branchement Optique (PBO) (armoire de rue)

HORIZONTALE (domaine public)

Aérien et/ou souterrain (poteaux télécom ou four-reaux)

**VERTICALE** (propriété privée) Desserte sur façade d'immeuble, etc... (façade + immeuble)



#### GEL RÈGLEMENTAIRE

3 mois

sem@fibre77 commercialise son réseau auprès des fournisseurs d'accès à Internet (offre de gros).

Durant cette période de 3 mois, imposée par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), les infrastructures de transport de données Internet sont inactives.

Pendant cette période, aucun raccordement ne peut être effectué.



### COMMERCIALISATION RACCORDEMENTS

4 semaines

Les FAI commercialisent leur réseau auprès du client final, qui doit :

#### **CHOISIR UN FAI**

PRENDRE UN ABONNEMENT AUPRÈS D'UN FAI

Il est alors procédé aux :

RACCORDEMENT EXTÉRIEUR

RACCORDEMENT INTÉRIEUR









